

ADMINISTRATION

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 29 novembre 2011 portant nomination au comité médical supérieur

NOR : ETSP1130890A

Le ministre du travail, de l'emploi et de la santé,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions relatives à la fonction publique de l'État et notamment son article 34 ;
Vu le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires, notamment son article 8 ;
Vu l'arrêté du 20 janvier 2011 portant nomination au comité médical supérieur ;
Sur proposition du directeur général de la santé,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres suppléants du comité médical supérieur (section des maladies mentales), pour un mandat se terminant le 19 janvier 2014 :

Mme la docteure Chantal MAGDALEINAT.
Mme la docteure Gabrielle ALLIO-MUSSON.
M. le docteur Youssef BOUSSAA.

Article 2

Est nommée membre suppléant du comité médical supérieur (sections des longues maladies), pour un mandat se terminant le 19 janvier 2014 : Mme la docteure Laurence FOURNIER, rhumatologue.

Article 3

Le directeur général de la santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi et de la santé.

Fait le 29 novembre 2011.

Pour le ministre et par délégation :
Pour le secrétaire d'État et par délégation :
Le directeur général de la santé,
J.-Y. GRALL